

Cette carte vous est proposée à titre informatif.
 Référez-vous toujours à la signalisation mise en place.
 Visualisez le plan de stationnement actualisé sur
www.ville.namur.be/mobilite

E411 - Bruxelles / Luxembourg (sortie n°14)
 E42 - Mons Charleroi Paris / Liege
 (via E411 à l'échangeur de Daussoulx)
 N80 - Hannut

E411 - Bruxelles / Luxembourg (sortie n°15)
 N4 - Marche
 N90 - Huy

E42 - Mons Charleroi Paris (sortie n°12)
 N4 - Gembloux



Stationnement de courte durée

- Horodateur zone rouge (max 2h)
- Zone bleue (max 3h)

Stationnement de moyenne durée

- Horodateur zone verte (max 4h)
- Horodateur zone orange (max 8h)

Stationnement de longue durée

- Parking couvert
- Parking plein air

Autres

- Parking Parc-Relais
- Circuit de la navette P+R + arrêts + sens
- Piétonnier
- Zone de rencontre

En voirie, sur les emplacements réservés PMR ou non, stationnement gratuit et illimité avec la carte handicapé.

P+R les parcs-relais (P+R) et la navette

En semaine :
 Tarif : 1€ / heure
 Forfait de 2€ / jour, pour le parking et le transfert vers le centre-ville (si ticket acheté dans la navette, le bus ou à la Maison du TEC)

Les week-ends et jours fériés :
 Stationnement gratuit (plus transfert vers le centre-ville gratuit le samedi)

Transfert vers le centre-ville :

- via les bus réguliers (5 pour le P+R St-Nicolas / 27 pour le P+R Namur Expo)
- via la navette P+R, toutes les 10', aux heures de pointes :
 lundi au vendredi de 7h à 9h30 et de 16h à 19h et samedi de 14h à 19h
- à vélo ou à pied (du lundi au samedi) en demandant la carte P+R à la Maison du TEC, place de la Station 25.

> Info : Service de l'Équipement Urbain et Maison du TEC